

Urbanisme

Vocations

- Intérêt général dans la Ville Nouvelle
- Intérêt général dans le Parc
- Intérêt général dans le Pré
- Activités
- Activités, Habitat et Commerces
- Habitat avec commerces et activités tertiaires compatibles avec l'habitat
- Ferroviaire
- Constructibilité selon contraintes archéologiques
- Portuaire existant
- Portuaire nouveau (indicatif)

Part habitat - emplois / ilots

A F H à N 75% habitat - 25% emploi
C D E G 75% habitat - 25% emploi (indicatif)
B 100% intérêt public
O selon futur Plan de quartier

Espace bâti dans la Ville Nouvelle

- Front d'implantation obligatoire
- Limite des constructions
- Front urbain structurant (R+5)
- Périmètre d'évolution des ilots (R-3)

Espace public dans la Ville Nouvelle

- Espace public - Domaine public
- Espace public - Propriété privée

Périmètre d'évolution des constructions hors de la Ville Nouvelle

- 1+2 Bâtiments sportifs
- 3 Parc des sports et stade
- 4 Installations publiques, STEP
- 5 Camping
- 6+7 Maisonnettes

Bâti existant

- Bâtiments existants

Installations à risques

- 1 Voies CFF
- 2 Patinoire, piscine
- 3 STEP

Périmètres

- Périmètre PDL
- Périmètre risques majeurs
- Implantation à 30 m. des voies CFF

Paysage

Arborisation structurante

- Alignement d'arbres
- Arborisation libre linéaire
- Arborisation libre en bosquet
- Mail d'arbres

Compensations écologiques

- Toitures végétalisées
- Rive à requalifier ou à renaturer

Mobilité

Transports publics (TP)

- Bus (réseau 2020)
- Bus (parcours alternatif)
- Arrêt conservé (indicatif)
- Arrêt nouveau (indicatif)
- Débarcadère actuel
- Débarcadère (indicatif)
- Gare CFF et interface de transports
- Chemin de fer

Transports individuels motorisés (TIM)

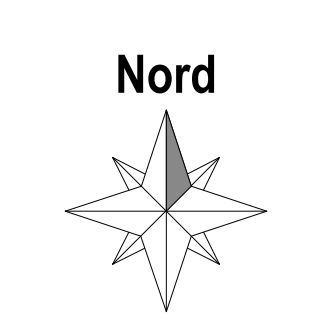
- Réseau urbain structurant 50 km/h
- Accès parking
- Carrefour stratégique
- Carrefour secondaire
- Zone 30 ou zone de rencontre

Mobilité douce (MD)

- Réseau mobilité douce
- Périmètres piétons

Stationnement

- Parkings TIM
- Parc + Rail
- Stationnement



CANTON DE VAUD
 EXAMEN COMPLEMENTAIRE correction

COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

PLAN DIRECTEUR LOCALISE
 GARE - LAC
 1:2'000

Approuvé par la Municipalité

le: _____ Le Syndic: _____ La Secrétaire: _____

Soumise à la consultation publique

du: _____ au: _____ Le Syndic: _____ La Secrétaire: _____

Adopté par le Conseil Communal

le: _____ La Présidente: _____ La Secrétaire: _____

Approuvé par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat: _____

Lausanne, le: _____

Mis en vigueur le: _____

Bauer Architectes et Urbanistes SA, Bern
 Transflex Ingenieure Conseil SA, Lausanne
 P+ Petermann Philipp, Environment Neuchâtel
 Radschelpartner ag, Neuen
 Vogt und Partner, Lichtgestaltende Ingenieure, Winterthur